



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### PLU

Question écrite n° 114085

#### Texte de la question

M. Yvan Lachaud demande à M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire de bien vouloir lui apporter des précisions sur les règles applicables au plan local d'urbanisme (PLU) à l'encontre des bailleurs privés, concernant les obligations en matière d'espaces libres et de plantations. Il souhaiterait savoir si l'obligation légale de réserver 10 % d'espaces verts s'applique également aux opérations immobilières privées lors d'une revente de terrains par un propriétaire privé. Il lui demande s'il est en mesure de lui apporter une réponse à cette question.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Yvan Lachaud](#)

**Circonscription :** Gard (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 114085

**Rubrique :** Urbanisme

**Ministère interrogé :** aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

#### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 26 décembre 2006, page 13445